

Saint Martin d'Hères, le 12 janvier 2016

Madame la Présidente de l'Université Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

Le mardi 19 janvier 2016 à 14 heures

**Salle Doyen Maillet (1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France)
Domaine universitaire**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations,**
- 2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 janvier 2016,**
- 3. Affaires institutionnelles :**
 - 3.1 Délégations de pouvoir accordées par le Conseil d'Administration à Mme la Présidente,
 - 3.2 Désignation d'un Vice-Président fonctionnel « culture et culture scientifique »
 - 3.3 Désignation des représentants aux instances du GIP ADUDA.

4. Affaires financières :

4.1 Tarifs d'inscription à l'école d'hiver en management de la créativité – Programme IDEFI Promising,

5. Questions diverses :

Si vous ne pouvez être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.



Lise DUMASY

PROCURATION

Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes

Je soussigné(e).....
donne procuration à.....
pour me représenter et voter en mon nom lors du Conseil d'Administration du **19 janvier 2016**.

Fait à Saint Martin d'Hères le

Signature

NB :

- Cette procuration est à remettre à la personne de votre choix qui doit impérativement être membre du CA (sans distinction de collège) ou à transmettre par mail à caroline.biard@univ-grenoble-alpes.fr en amont de la réunion.
- Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.